

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Policy	Certification en soins infirmiers d'urgence de l'ANIUU – Bourses pour la CSU (C) Canada
Nombre de pages	1
Date d'approbation	Novembre 2019
Dates de révision antérieures	Juillet 2016

Contexte

L'ANIUU encourage fortement tous ses membres à obtenir la certification de l'AIC en soins infirmiers d'urgence au Canada CSU (C). Cette certification promeut l'expertise spécialisée et soutient les infirmières autorisées en leur permettant de se tenir au courant des connaissances et des pratiques en soins infirmiers d'urgence. Aujourd'hui, plus de 1,300 infirmiers et infirmières autorisées au Canada ont leur désignation nationale en CSU (C).

Pour les membres de l'ANIUU qui passent l'examen initial de certification, l'ANIUU allouera jusqu'à 5 bourses de 750.00\$ annuellement.

Pour les membres de l'ANIUU qui renouvellent leur certification en passant l'examen ou par le biais d'un apprentissage continu, l'ANIUU allouera jusqu'à 5 bourses de 750.00\$ annuellement.

Admissibilité

- Membre en règle de l'ANIUU pendant au moins 6 mois.
- Application et participation à l'examen de certification, ou le renouvellement de certification au cours de l'année courante concernée/

Les demandes de bourses et documents pertinents doivent être remplies en ligne au nena.ca, en indiquant qu'ils ou elles font une demande pour l'obtention de la bourse en CSU (C).

Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 mars.

Les boursiers seront choisis par la facilitatrice pour la sélection des bourses, conformément à la politique de l'ANIUU sur les bourses et les prix.